Votre contact : Service commercial
Tél : +33 (0)3 88 66 02 03 - Fax : +33 (0)3 59 56 99 95
Email : commercial@abisco.fr

Marquage au sol antidérapant Entrée interdite

Départ usine sous 5 jrs

Le pictogramme antidérapant entrée interdite est particulièrement recommandé pour indiquer les zones à accès restreint dans les industries à milieu sec, humide, graisseux ou huileux.

Ce pictogramme de sécurité est auto-adhésif et utilisable directement après la pose. Ce panneau d'interdiction d'entrée sans autorisation résiste aussi aux produits chimiques, aux UV et aux passages de chariots élévateurs.

Son utilisation est vivement recommandée dans une zone comportant des pièces ou des endroits à protéger. Sa forte résistance lui permet une résistance optimale contre une utilisation poussée.

Caractéristiques techniques : Marquage au sol antidérapant Entrée interdite

Modèle	EG0689.01	EG0689.02
Epaisseur (mm)	1,1	1,1
Coloris	rouge/blanc	Rouge/Photoluminescent
Signalisation	Entrée interdite aux personnes non autorisées	Entrée interdite aux personnes non autorisées
Fixation		
Diam. (mm)	400	400
Environnement	Milieu sec ou humide	Milieu sec ou humide
Trafic	Intense	Intense
Glissance	Sur sol sec : 75 / sur sol humide : 75	Sur sol sec : 75 / sur sol humide : 75
Résistance	Eau, huiles, graisses, UV, produits chimiques et huiles minérales	Eau, huiles, graisses, UV, produits chimiques et huiles minérales
Résistance thermique	De -40° à +80°C	De -40° à +80°C
Poids (kg)	0.14	0.14

Photos complémentaires : Marquage au sol antidérapant Entrée interdite